CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E100489** **VALABLE JUSQU'AU** **30/03/2027**

ÉDITÉ LE 04/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/06/2008

Forme juridique : EIRL

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM CLERMONT-FERRAND 504 269 341

Siret : 504 269 341 00013

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5023403104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5023403104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : GONCALVES DOMINGOS

RUE DE L ECOLE
BERZET
63122 SAINT-GENES-CHAMPANELLE

Téléphone : 04 73 87 39 25 **Fax :** 04 73 87 39 25
Portable : 06 42 09 66 73
Responsabilité légale :
GONCALVES DOMINGOS CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet : http://www.dgplomberie.fr
E-mail : dg.plomberie.chauffage@orange.fr

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 170 000 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	1	23/04/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/05/2026 12:17

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E100489** **VALABLE JUSQU'AU** **30/03/2027**

ÉDITÉ LE **04/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/06/2008
Forme juridique : EIRL

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **504 269 341 00013**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5023403104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5023403104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **GONCALVES DOMINGOS**

RUE DE L ECOLE
BERZET
63122 SAINT-GENES-CHAMPANELLE

Téléphone : 04 73 87 39 25 **Fax :** 04 73 87 39 25
Portable : 06 42 09 66 73

Site Internet : http://www.dgplomberie.fr
E-mail : dg.plomberie.chauffage@orange.fr

Responsabilité légale :
GONCALVES DOMINGOS CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/04/2026
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Plombier)	17/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	23/04/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	23/04/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.